

DUT - Carrières Sociales (CS)

Diplômes d'État (DEES, DEASS, DEETS, DEJEPS)

Diplôme Universitaire (Égalité Femmes-Hommes, Compétences Psychosociales)

Créé en 1967, le département Carrières Sociales prépare à différents diplômes universitaires conjointement à trois diplômes d'État. En deux ans pour les animateurs sociaux et socio-culturels et en trois ans pour les assistants de service social et les éducateurs spécialisés.

L'Animateur Social et Socioculturel a pour fonction de coordonner et accompagner des projets d'éducation populaire, favorisant l'émancipation de son public et le lien social. Il a pour missions d'animer, de gérer, de former et d'écouter. Ses fonctions les plus fréquentes sont la coordination d'activités socio-culturelles, la gestion de projets, l'animation du cadre de vie, la formation permanente et la mise en oeuvre de projets s'appuyant sur les ressources des personnes et de l'environnement. Le diplôme obtenu sera soit le DUT Animateur social socio-culturel soit DEJEPS animation sociale (formation continue).

L'Assistant de Service Social intervient auprès des publics rencontrant des difficultés durables ou temporaires (familles, personnes isolées, SDF...). Ses principales missions sont la lutte contre l'exclusion par l'accès aux droits ainsi que la protection de l'enfance. Il met en oeuvre les politiques sociales au moyen de dispositifs institutionnels afin de construire des réponses à la singularité de chaque personne. Au côté de l'intervention individuelle, il conçoit et mène par ailleurs des actions de groupes d'intérêt collectif. Il est ainsi appelé à collaborer avec des professionnels du domaine de la santé, de la justice ou de l'éducation. Le DUTS en deux ans sera suivi de la troisième année de la présentation au DEASS.

Admission

- Baccalauréat ou équivalent (toutes séries),
- Titulaires du Diplôme d'Accès aux études Universitaires (DAEU),
- Titulaires d'un titre admis en équivalence : baccalauréats étrangers validés (demander au secrétariat un dossier de validation des études), ou validation d'acquis professionnels (s'adresser au secrétariat).

Attention, tous les candidats en provenance du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie), Cameroun, Chine, Corée du Sud, Liban, Madagascar, Mexique, Sénégal, Turquie, Vietnam, doivent obligatoirement passer par le Portail Études France à l'Ambassade de France de leur pays, pour obtenir un visa.

L'admission est subordonnée à l'étude du dossier de candidature par le jury d'admission.

L'Éducateur Spécialisé réalise un accompagnement de proximité auprès de personnes, de groupes ou de familles en difficulté. Il les soutient et les aide à développer leurs capacités de scolarisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion. Pour se faire, il établit une relation de confiance dans des espaces de rencontres et lors de médiations. À partir des besoins qu'il a identifiés, il met en place des projets personnalisés ou adaptés aux capacités des personnes accompagnées, pour aider à leur développement. Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire, principalement dans le secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale ; en internat ou en milieu ouvert, auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes. DUTS en deux ans et la troisième année présentation au DEES.

Programme

L'enseignement est pluridisciplinaire et vise à donner un référentiel commun aux 3 options dans le champ du social (cours en tronc commun) ainsi que des cours spécifiques à chaque option.

Le régime est celui du contrôle continu des connaissances. L'assiduité aux cours est obligatoire. Le volume horaire pour les formations initiales est d'environ 30h hebdomadaires réparties sur les 4 unités d'enseignement suivantes :

- Environnement institutionnel,
- Individus et Sociétés,
- Fondements méthodologiques,
- Découverte professionnelle : comprend les projets tuteurés, les stages et le Projet Personnel et Professionnel (PPP).

Débouchés professionnels

Les étudiants de ce département, en tant que futurs travailleurs sociaux, sont appelés à travailler dans des milieux et des territoires variés (quartiers, villes, espaces périurbains, ruraux) et en constante évolution. Ils seront appelés à promouvoir, par le biais d'activités multiples, l'épanouissement des personnes. Les nombreuses semaines de stages donnent aux étudiants une compréhension du métier qui leur permet de rapidement prendre leur place en tant que professionnel.

✓ Assistance Sociale

Les étudiants de cette spécialité travaillent souvent en polyvalence : conseils départementaux, fonction publique d'État (éducation nationale, armée, justice...), fonction publique hospitalière, fonction publique territoriale (communes, conseils départementaux), secteur associatif, municipalités, établissements scolaires, hôpitaux, établissements pénitentiaires, caisses de sécurité sociale et de retraite, caisses d'allocations familiales, associations du secteur sanitaire et social, entreprises.

Poursuites d'études

Des formations complémentaires permettent de gagner en compétences :

- Licence professionnelle intervention sociale : accompagnements de publics spécifiques, parcours gérontologie (IUT2, admission sur dossier) (page 34),
- Licence professionnelle : métiers des administrations et des collectivités territoriales (IUT2, admission sur dossier),

✓ Animation Sociale et Socioculturelle

Fonction publique (collectivités territoriales ou services municipaux), secteur associatif, (MPT, centres sociaux, associations culturelles, associations caritatives sociales, de loisirs, MJC, foyers ruraux), institutions culturelles.

✓ Éducation Spécialisée

Secteur associatif, fonction publique territoriale (communes, conseils généraux), fonction publique hospitalière, milieux spécialisés (foyers d'accueil, instituts médico-éducatifs, centres de rééducation, établissements et services d'aide par le travail), en milieu ouvert (centres sociaux, associations de prévention, MECS, CHRS, IME).

- Licence Générale : psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, licence d'administration publique (admission sur dossier),
- Diplôme Universitaire Égalité Femme Homme
- Diplôme Universitaire Développer les compétences psychosociales
- Éducateur Technique Spécialisé en formation continue
- Les Facultés : psychologie, sociologie (admission sur dossier).

Projets tuteurés

en groupe

Au minimum

6

mois de stage

De nombreux

partenaires
professionnels

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La Région participe au
financement des préparations
aux diplômes d'état

isère
LE DÉPARTEMENT

Echange convention
pédagogique pour l'action
sociale et stages

Contacts

Assistance Sociale :

04 76 28 45 10

Animation Sociale et Socioculturelle,
Éducation Spécialisée :

04 76 28 45 12

secrs-cs@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Licence Professionnelle

Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques

Parcours Gériatrie

Dans une logique pluridisciplinaire à la frontière du sanitaire et du social, la licence a pour objectif d'approfondir les connaissances des intervenants sociaux pour les rendre plus opérationnels dans le secteur gériatrique. Elle permet l'acquisition d'éléments de compréhension de la question sociale du vieillissement et des enjeux actuels de l'action gériatrique par le biais d'enseignements et par la réalisation d'un mémoire développant une démarche de recherche. Enfin, la licence permet l'acquisition d'outils professionnalisants à travers notamment la mise en œuvre d'une méthodologie de projet.

Débouchés professionnels

- Coordonnateur de services ou de projets dans le secteur gériatrique,
- Cadre intermédiaire chargé de la vie sociale au sein de structures gériatriques publiques ou privées,
- Chargé d'animation dans le secteur gériatrique,
- Chargé de coordination gériatrique pour les collectivités territoriales,
- Responsable de services de soutien à domicile des personnes âgées,
- Responsable/coordonnateur d'équipes de bénévoles dans le secteur gériatrique.

Admission

Formation initiale, étudiants titulaires d'un :

- DUT Carrières Sociales,
- Bac +2 en sciences humaines, sociologie, économie, administration économique et sociale ayant une expérience bénévole ou professionnelle auprès de personnes âgées,
- BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social), ESF (Economie Sociale et Familiale)
- Autres diplômes de niveau 3 : diplômes d'Etat d'Assistant de Service Social, d'Éducateur Spécialisé, de soins infirmiers, de conseiller en économie sociale et familiale.

Formation continue :

- Bac +2 ou VAPP après examen des dossiers,
- Toutes catégories de professionnels (des secteurs sanitaire et social) intervenant dans le champ de la gériatrie,
- Titulaires d'un diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social, d'éducateur Spécialisé, de soins infirmiers, de conseiller en économie sociale et familiale.
- Personnes en situation de reconversion professionnelle

Organisation

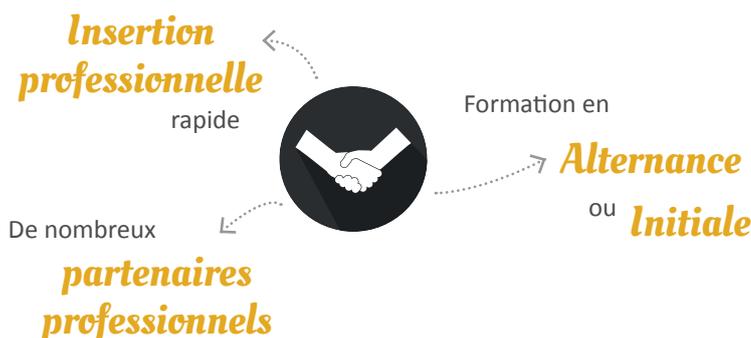
Les cours ont lieu de septembre à juin :
tous les vendredis et une semaine par mois.

Programme

Le programme comprend 448 heures s'articulant autour des unités d'enseignement suivantes :

- Fondements et contexte de l'intervention sociale (68h)
- Actions et méthode de l'intervention sociale (86h)
- Approche pluridisciplinaire du vieillissement (92h)
- Approche pluridisciplinaire du contexte gériatrique (84h)
- Outils de professionnalisation (118h)

La confrontation à des situations concrètes est renforcée par un projet tuteuré, par un mémoire de fin de formation et par un stage en milieu professionnel d'une durée de 3 mois.



Contacts

Secrétariat :

04 76 28 46 85

Formation Continue :

fc@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

04 76 28 45 37